

---

# Programme de Formation

---

## Protection Personnelle "self-défense" Module 1

---

### Organisation

---

**Durée :** 20 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

### Contenu pédagogique

---



#### **Public visé**

- Enseignant(e)s titulaires du CQP, BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS en activité dans un club affilié à la FFJDA.
- Accessibilité personnes à mobilité réduite.



#### **Objectifs pédagogiques**

- Donner des outils d'expertise afin de dispenser au sein de sa structure une méthode de protection personnelle simple et réaliste.
- Répondre à une demande exponentielle d'un public en recherche de sécurité.
- Développer une méthode référence, harmonisée sur l'ensemble du territoire.



#### **Description**

- Connaissance de l'approche multidirectionnelle liée à la protection personnelle.
- Connaissance réglementaire (cadre légal, légitime défense).
- Connaissance de procédés techniques et pédagogiques spécifiques liés au public en demande (femmes, jeunes, personnes fragilisées).



#### **Modalités pédagogiques**

- Apport théorique participatif en salle, utilisation d'outils pédagogiques appropriés
- Travail pratique sur le tapis en cours collectif et mises en situation pratique
- Positionnement des stagiaires
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique établi par les formateurs de l'OF au regard des objectifs poursuivis
- Attestation et certificat d'expertise d'enseignement après évaluation
- Certificat de réalisation pour les enseignant(e)s salarié(e)s avec un financement OPCO
- Positionnement des stagiaires



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Option pension complète : tarif à confirmer (à réserver dans le champ "frais annexes" du formulaire d'inscription en ligne). La facture des frais annexes vous sera adressée pour règlement.



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Questionnaire

